



Communiqué Information réglementée

Aix-en-Provence, le 18 mars 2022

CRCAM Alpes Provence : Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'AG Mixte du 29 mars 2022 [annule et remplace]

Le Crédit Agricole Alpes Provence vous informe que le document est disponible sur son site Internet : www.ca-alpesprovence.fr et a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers.

Lien direct vers la rubrique « Informations réglementées » :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-alpesprovence/particulier/informations/informations-reglementees.html>